



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE



Mâcon, le 17 FEV. 2017

Madame, Monsieur,

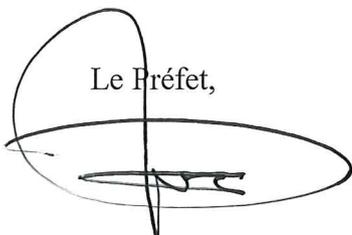
Nous avons le plaisir de vous convier à la signature officielle du contrat de ruralité du Pays de la Bresse Bourguignonne, qui se déroulera le :

**mardi 14 mars 2017, à 14 h 30,
à la Maison de l'information, de la formation et de l'emploi (MIFE)
4, promenade des Cordeliers
à Louhans**

en présence de l'ensemble des signataires.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation ou le nom de la personne qui vous représentera, par courrier électronique à l'adresse suivante : nelly.merle@saone-et-loire.gouv.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet,

Gilbert Payet

Le Président du Syndicat Mixte,

Anthony Vadot

Liste des personnes conviées :

- Mme la députée de la Bresse ;
- MM. les sénateurs
- M. le député européen
- Mme la présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté,
- Mme la Déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé,
- M. le directeur de l'agence Pôle emploi de Louhans,
- M. le directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations,
- M. le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire,
- M. le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire,
- M. le président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire ;
- M. le président du conseil de développement du pays de la Bresse Bourguignonne.
- M. le président de la communauté de communes de la Bresse Louhannaise Intercom' ;
- M. le président de la communauté de communes Terres de Bresse ;
- M. le président de la communauté de communes Bresse Revermont 71 ;
- M. le président de la communauté de communes du canton de Pierre-de-Bresse ;
- Mmes et MM. Les élus du syndicat mixte du pays de la Bresse Bourguignonne ;
- Mmes et MM. Les membres du conseil de développement du pays de la Bresse Bourguignonne.